

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DROME	DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE NOUVELLE VALHERBASSE
<p><u>Nombre de membres :</u> Du conseil : 19 En exercice : 19 Délibérants : 14</p> <p>Quorum atteint</p> <p><u>date de convocation :</u> 07 avril 2025</p> <p><u>date d'affichage :</u> 07 avril 2025</p>	<p>L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ le 07 du mois de Avril à 18h30, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Valherbasse à Montrigaud, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur VASSY Jean-Louis, Maire en présence des conseillers : Madame BESSON Isabelle, Monsieur CHARVAT Patrick, Madame SAUREL Nelly, Monsieur ROLIN Jérôme, Madame JANTON Joëlle, Madame MATHIEU-POUGET Régine, Madame DUC Gwendoline, Madame RONGY Marie-Madeleine, Madame BARRIER Marie-Agnès, Monsieur PAQUIEN Lionel, Monsieur VINCENT Bret, Monsieur GAUDENECHÉ Patrice, Monsieur MARY Claude</p> <p>Absents excusés : Monsieur DUC Bernard ayant donné pouvoir à Monsieur BRET Vincent Monsieur CLET Benjamin ayant donné pouvoir à Monsieur CHARVAT Patrick Madame MARION Isabelle Monsieur RODRIGUEZ Richard</p> <p>Absents : Madame CARRERE Alexandra</p> <p>Secrétaire de séance : Monsieur ROLIN Jérôme</p>

DÉLIB. N° 10-2025_ OBJET : SUBVENTION VERSÉE A L'AMICALE DU PERSONNEL

En vue de la préparation du budget primitif 2025, Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'il convient, comme chaque année, de fixer le montant des subventions versées aux différentes associations. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

DÉCIDE de verser à **L'AMICALE DU PERSONNEL** la subvention suivante : **50,00 €**

Mme BESSON Isabelle et Mme DUC Gwendoline n'ont pas pris part au vote, car elles sont membres de l'association.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jours mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,

Résultat du vote	
Pour	14
Contre	0
Abstention	0

Pour extrait certifié conforme
A Valherbasse le 07 avril 2025

Le Maire **Jean-Louis VASSY**

